

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

: **(1)**

(2) Agrégé au budget principal de

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE :

**M. 71**

**Compte administratif  
voté par fonction**

BUDGET : (3)

**ANNEE**

(1) Indiquer soit « Région : nom de la région », soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (de la région ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## **I - Informations générales**

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Pour mémoire : Modalités de vote

C1 - Exécution du budget : Résultats

C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses

C3 - Exécution du budget - RAR Recettes

## **II - Présentation générale**

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget

A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre

B - Récapitulation par groupes fonctionnels

C1 - Equilibre financier - Investissement

C2 - Equilibre financier - Fonctionnement

D1 - Balance générale - Dépenses

D2 - Balance générale - Recettes

## **III - Vote**

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble

A.900 - Services généraux

A.901 - Formation professionnelle et apprentissage

A.902 - Enseignement

A.903 - Culture, sports et loisirs

A.904 - Santé et action sociale

A.905 - Aménagement des territoires

A.906 - Gestion des fonds européens

A.907 - Environnement

A.908 - Transports

A.909 - Action économique

A.921 - Taxes non affectées

A.922 - Dotations et participations

A.923 - Dettes et autres opérations financières

A.925 - Opérations patrimoniales

A.926 - Transferts entre les sections

B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble

B.930 - Services généraux

B.931 - Formation professionnelle et apprentissage

B.932 - Enseignement

B.933 - Culture, sports et loisirs

B.934 - Santé et action sociale

B.935 - Aménagement des territoires

B.936 - Gestion des fonds européens

B.937 - Environnement

B.938 - Transports

B.939 - Action économique

B.940 - Impositions directes

B.941 - Autres impôts et taxes

B.942 - Dotations et participations

B.943 - Opérations financières

B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

B.945 - Provisions et autres opérations mixtes

B.946 - Transferts entre les sections

B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

## **IV - Annexes**

### **A - Présentation croisée**

A/900 - Services généraux

A/901 - Formation professionnelle et apprentissage  
A/902 - Enseignement  
A/903 - Culture, sports et loisirs  
A/904 - Santé et action sociale  
A/905 - Aménagement des territoires  
A/906 - Gestion des fonds européens  
A/907 - Environnement  
A/908 - Transports  
A/909 - Action économique  
A/930 - Services généraux  
A/931 - Formation professionnelle et apprentissage  
A/932 - Enseignement  
A/933 - Culture, sports et loisirs  
A/934 - Santé et action sociale  
A/935 - Aménagement des territoires  
A/936 - Gestion des fonds européens  
A/937 - Environnement  
A/938 - Transports  
A/939 - Action économique

## **B - Eléments du bilan**

B1.1 - Etat de la dette - Détails des crédits de trésorerie  
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette  
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux  
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours  
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture  
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement  
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N  
B2 - Méthodes utilisées  
B3 - Etat des provisions constituées  
B4 - Etat des charges transférées  
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers  
B6 - Prêts  
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses  
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes  
B8 - Etat présentant le montant des recettes et des dépenses affectées aux services assujettis à la TVA ne faisant pas l'objet d'un budget annexe distinct du budget général  
B9.1 - Variation du patrimoine (articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT) - Entrées  
B9.2 - Variation du patrimoine (articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT) - Sorties  
B9.3 - Etat des opérations liées aux cessions  
B10.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées  
B10.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties  
B11 - Etat des travaux en régie  
B12.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement  
B12.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement

## **C - Engagements hors bilan**

C1.1 - Etat des emprunts garantis  
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt  
C2 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subvention  
C3 - Etat des contrats de crédit-bail  
C4 - Etat des contrats de PPP  
C5 - Etat des autres engagements donnés  
C6 - Etat des engagements reçus  
C7 - Situation des autorisations de programme  
C8 - Situation des autorisations d'engagement  
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

## **D - Autres éléments d'information**

- D1.1 - Etat du personnel
  - D1.2 - Actions de formation des élus
  - D1.3 - Etat relatif aux ressources et aux dépenses de la formation professionnelle des jeunes - Annexe à l'article D. 4312-7
  - D2.1 - Liste des organismes dans lesquels la région a pris un engagement financier
  - D2.2 - Liste des subventions versées par la région aux communes
  - D3.1 - Liste des organismes de regroupement
  - D3.2 - Liste des établissements publics créés
  - D3.3.1 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
  - D3.3.2 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes
  - D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
  - D3.5.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget
  - D3.5.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation
  - D3.5.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine
  - D4.1 - Gestion des fonds européens
  - D4.2 - Fonds commun des services d'hébergement
- E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures**
- E1 - Décisions en matière de taux
  - E2 - Arrêté - Signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments (3)	
Longueur de la voirie régionale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la région	


Informations fiscales (N-2)		
	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale
Indicateur de ressources fiscales / habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)		

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2	Produit des impositions directes / population		
3	Recettes réelles de fonctionnement / population		
4	Dépenses d'équipement brut / population		
5	Encours de dette / population (2)		
6	DGF / population		
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (3)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)		

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) pour la section d'investissement.

- au niveau (1) pour la section de fonctionnement ;

- (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS</b>	<b>C1</b>

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>				A1
<b>Investissement</b>			(2)	A2
<b>Dont 1068</b>				
<b>Fonctionnement</b>			(3)	A3

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

<b>RESTES A REALISER (4)</b>			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I+II	III+IV	B1
<b>Investissement</b>	I	III	B2
<b>Fonctionnement</b>	II	IV	B3

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

<b>RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1+B1</b>	
<b>Investissement</b>	<b>A2+B2</b>	
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3+B3</b>	

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I)
900	Services généraux	
	[...]	
901	Formation pro. et apprentissage	
	[...]	
902	Enseignement	
	[...]	
903	Culture, sports et loisirs	
	[...]	
904	Santé et action sociale	
	[...]	
905	Aménagement des territoires	
	[...]	
906	Gestion des fonds européens	
	[...]	
907	Environnement	
	[...]	
908	Transports	
	[...]	
909	Action économique	
	[...]	
921	Taxes non affectées	
	[...]	
922	Dotations et participations	
	[...]	
923	Dettes et autres opérations financières	
	[...]	
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II)
930	Services généraux	
	[...]	
931	Formation pro. et apprentissage	
	[...]	
932	Enseignement	
	[...]	



<b>Chap. / Art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>
<b>933</b>	<b>Culture, sports et loisirs</b>	
	[...]	
<b>934</b>	<b>Santé et action sociale</b>	
	[...]	
<b>935</b>	<b>Aménagement des territoires</b>	
	[...]	
<b>936</b>	<b>Gestion des fonds européens</b>	
	[...]	
<b>937</b>	<b>Environnement</b>	
	[...]	
<b>938</b>	<b>Transports</b>	
	[...]	
<b>939</b>	<b>Action économique</b>	
	[...]	
<b>940</b>	<b>Impositions directes</b>	
	[...]	
<b>941</b>	<b>Autres impôts et taxes</b>	
	[...]	
<b>942</b>	<b>Dotations et participations</b>	
	[...]	
<b>943</b>	<b>Opérations financières</b>	
	[...]	
<b>944</b>	<b>Frais de fonctionnements groupes d'élus</b>	
	[...]	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)
900	Services généraux	
	[...]	
901	Formation pro. et apprentissage	
	[...]	
902	Enseignement	
	[...]	
903	Culture, sports et loisirs	
	[...]	
904	Santé et action sociale	
	[...]	
905	Aménagement des territoires	
	[...]	
906	Gestion des fonds européens	
	[...]	
907	Environnement	
	[...]	
908	Transports	
	[...]	
909	Action économique	
	[...]	
921	Taxes non affectées	
	[...]	
922	Dotations et participations	
	[...]	
923	Dettes et autres opérations financières	
	[...]	
954	Produits des cessions d'immobilisations	
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)
930	Services généraux	
	[...]	
931	Formation pro. et apprentissage	
	[...]	
932	Enseignement	

<b>Chap. / Art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
	[...]	
<b>933</b>	<b>Culture, sports et loisirs</b>	
	[...]	
<b>934</b>	<b>Santé et action sociale</b>	
	[...]	
<b>935</b>	<b>Aménagement des territoires</b>	
	[...]	
<b>936</b>	<b>Gestion des fonds européens</b>	
	[...]	
<b>937</b>	<b>Environnement</b>	
	[...]	
<b>938</b>	<b>Transports</b>	
	[...]	
<b>939</b>	<b>Action économique</b>	
	[...]	
<b>940</b>	<b>Impositions directes</b>	
	[...]	
<b>941</b>	<b>Autres impôts et taxes</b>	
	[...]	
<b>942</b>	<b>Dotations et participations</b>	
	[...]	
<b>943</b>	<b>Opérations financières</b>	
	[...]	
<b>944</b>	<b>Frais de fonctionnements groupes d'élus</b>	
	[...]	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>		<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET CA**

		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	<b>Section de fonctionnement</b>	A	G
	<b>Section d'investissement</b>	B	H

+

+

<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	<b>Report en section de fonctionnement (002)</b>	C <b>(si déficit)</b>	I <b>(si excédent)</b>
	<b>Report en section d'investissement (001)</b>	D <b>(si déficit)</b>	J <b>(si excédent)</b>

=

=

<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D	= G+H+I+J
---	-----------	-----------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)	<b>Section de fonctionnement</b>	E	K
	<b>Section d'investissement</b>	F	L
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	= K+L

<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	= A+C+E	= G+I+K
	<b>Section d'investissement</b>	= B+D+F	= H+J+L
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	= G+H+I+J+K+L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 4312-5 du CGCT).

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2</b>

**TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE**

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT						
FONCTIONNEMENT						
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)						

(1) Total réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS</b>	<b>B</b>

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			DONT NON VENTILE	DONT 0 (sauf 01)
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N (1)		

<b>AP VOTEES</b>						
Dont dépenses imprévues (950)						
<b>AE VOTEES</b>						
Dont dépenses imprévues (952)						

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>						
90 Opérations ventilées						
- en AP/CP (2)						
- hors AP/CP (2)						
Dont opérations pour comptes de tiers						
92 Opérations non ventilées						
001 Solde exécution section investissement						
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>						
90 Opérations ventilées						
- Recettes affectées						
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région						
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)						
954 Produits des cessions d'immobilisations						
951 Virement de la section de fonctionnement						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés						
001 Solde exécution section investissement						
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
93 Services ventilés						
- en AE/CP						
- hors AE/CP						
94 Services communs non ventilés						

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			DONT NON VENTILE	DONT 0 (sauf 01)
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N (1)		
953 Virement à la section d'investissement						
002 Résultat de fonctionnement reporté						
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
93 Services ventilés						
94 Services communs non ventilés						
002 Résultat de fonctionnement reporté						

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)</b>	<b>B</b>

SECTION	1 Formation pro. et apprentissage	2 Enseignement	3 Culture, sports et loisirs	4 Santé et action sociale	5 Aménagement des territoires	6 Gestion des fonds européens	7 Environnement	8 Transports	9 Action économique
---------	--	-------------------	------------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	--	--------------------	-----------------	---------------------------

<b>AP VOTEES</b>									
<b>Dont dépenses imprévues (950)</b>									
<b>AE VOTEES</b>									
<b>Dont dépenses imprévues (952)</b>									

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>									
90 Opérations ventilées - en AP/CP (2) - hors AP/CP (2) Dont opérations pour comptes de tiers									
92 Opérations non ventilées									
001 Solde exécution section investissement									
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>									
90 Opérations ventilées - Recettes affectées - Financement par le tiers de l'opération confiée à la région									
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)									
954 Produits des cessions d'immobilisations									





<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
<b>90 Opérations ventilées</b>		
900 Services généraux		
901 Formation pro. et apprentissage		
902 Enseignement		
903 Culture, sports et loisirs		
904 Santé et action sociale		
905 Aménagement des territoires		
906 Gestion des fonds européens		
907 Environnement		
908 Transports		
909 Action économique		
<b>92 Opérations non ventilées</b>		
921 Taxes non affectées		
922 Dotations et participations (sauf 1068)		
923 Dettes et autres opérations financières		
<b>TOTAL</b>	I	II
<b>BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (1)</b>	I-II	

**OPERATIONS D'ORDRE**

925 Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section)		
926 Transferts entre les sections		
<b>TOTAL</b>	III	IV
<b>AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE (1)</b>	IV-III	

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I+III	II+IV
--------------	-------	-------

**RESULTATS ANTERIEURS**

001 Solde exécution section investissement	V	VI
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I+III+V	II+IV+VI+VII
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)</b>		

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser de N-1)**

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
<b>93 Services ventilés</b>		
930 Services généraux		
931 Formation pro. et apprentissage		
932 Enseignement		
933 Culture, sports et loisirs		
934 Santé et action sociale		
935 Aménagement des territoires		
936 Gestion des fonds européens		
937 Environnement		
938 Transports		
939 Action économique		
<b>94 Services communs non ventilés</b>		
940 Impositions directes		
941 Autres impôts et taxes		
942 Dotations et participations		
943 Opérations financières		
944 Frais de fonctionnements groupes d'élus		
945 Provisions et autres opérations mixtes		
<b>TOTAL des opérations réelles et mixtes</b>	I	II
<b>SOLDE des opérations réelles et mixtes (1)</b>	II-I	

**OPERATIONS D'ORDRE**

946 Transferts entre les sections		
947 Transferts dans section fonctionnement		
<b>TOTAL</b>	III	IV
<b>AUTOFINANCEMENT DEGAGE (1)</b>	III-IV	

**TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I+III	II+IV
--------------	-------	-------

**RESULTATS ANTERIEURS**

002 Résultat de fonctionnement reporté de N-1	V	VI
---	---	----

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I+III+V	II+IV+VI
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION (1)</b> <b>(recettes – dépenses)</b>		

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>					
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>					
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
45	Opérations pour compte de tiers				
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>					
925	Opérations patrimoniales				
926	Transferts entre les sections				
<b>Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1</b>					

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>						
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>						
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)					
6586	Frais de fonctionnement groupes d'élus					
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
945	Provisions et autres opérations mixtes					
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>						
946	Transferts entre les sections					

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>					
953	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
<b>Pour information : 002 résultat de fonctionnement reporté N-1</b>						

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
<b>Recettes d'investissement – Total</b>					
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>					
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (1)				
204	Subventions d'équipement versées (1)				
21	Immobilisations corporelles (1)				
22	Immobilisations reçues en affectation (1)				
23	Immobilisations en cours (1)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
45	Opérations pour compte de tiers				
954	Produits des cessions d'immobilisations				
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>					
925	Opérations patrimoniales				
926	Transferts entre les sections				
951	Virement de la section de fonctionnement				
<b>922-1068</b>	<b>Excédents de fonctionnement capitalisés</b>				
<b>Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1</b>					

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.



Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>						
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>						
013	Atténuations de charges					
70	Produits services, domaine, ventes div					
731	Impôts locaux					
73	Impôts et taxes (sauf 731)					
74	Dotations, subventions et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
945	Provisions et autres opérations mixtes					
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>						
946	<i>Transferts entre les sections</i>					
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>					
<b>Pour information : 002 résultat de fonctionnement reporté N-1</b>						

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES</b>	<b>A</b>

**DEPENSES**

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
			REALISATIONS (mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N			
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>							
<b>90</b>	<b>Opérations ventilées</b>						
900	Services généraux						
901	Formation pro. et apprentissage						
902	Enseignement						
903	Culture, sports et loisirs						
904	Santé et action sociale						
905	Aménagement des territoires						
906	Gestion des fonds européens						
907	Environnement						
908	Transports						
909	Action économique						
<b>92</b>	<b>Opérations non ventilées</b>						
921	Taxes non affectées						
922	Dotations et participations						
923	Dettes et autres opérations financières						
925	<i>Opérations patrimoniales</i>						
926	<i>Transferts entre les sections</i>						
<b>Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1</b>							

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N	
<b>Recettes d'investissement – Total</b>					
<b>90</b>	<b>Opérations ventilées</b>				
900	Services généraux				
901	Formation pro. et apprentissage				
902	Enseignement				
903	Culture, sports et loisirs				
904	Santé et action sociale				
905	Aménagement des territoires				
906	Gestion des fonds européens				
907	Environnement				
908	Transports				
909	Action économique				
<b>92</b>	<b>Opérations non ventilées</b>				
921	Taxes non affectées				
922	Dotations et participations (sauf R922-1068)				
923	Dettes et autres opérations financières				
925	<i>Opérations patrimoniales</i>				
926	<i>Transferts entre les sections</i>				
<b>95</b>	<b>Chapitre de prévision sans réalisation</b>				
951	<i>Virement de la section de fonctionnement(1)</i>				
954	Produits des cessions d'immobilisations (1)				
<b>922-1068</b>	<b>Excédents de fonctionnement capitalisés (2)</b>				
<b>Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1</b>					

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

(2) Il s'agit des seules écritures d'ordre mixte au 1068.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 900</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 900 – Services généraux AP (1) =

	02					03	04					05	TOTAL DU CHAPITRE	
	Administration générale						Sécurité	Actions interrégionales, européennes						
	020		021	022	023			028	041	042	043			044
Administration générale collectivité	Personnel non ventilé	Conseil Régional				Conseil Economique et Social Régional	Conseil culture, éducation et environnt					Autres organismes	Actions interrégionales	

**DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)													
Réalisations													
Restes à réaliser													
Crédits sans emploi													

**DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)													
Réalisations													
Restes à réaliser													
Crédits sans emploi													

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Crédits votés (2)													
Financement par le tiers de l'op.													
Réalisations													
Financement par le tiers de l'op.													
Restes à réaliser													
Financement par le tiers de l'op.													
Crédits sans emploi													
Financement par le tiers de l'op.													

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 901</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage AP (1) =

	10 Services communs	11 Formation professionnelle						12 Apprentissage	13 Formation sanitaire et sociale	14 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		111 Insertion sociale et professionnelle	112 Formation professionnalisante personnes	113 Format° continue des pers. rech. emplois	114 Formation des actifs occupés	115 Rémunération des stagiaires	116 Autres				

**DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

**DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Crédits votés (2)										
Financement par le tiers de l'op.										
Réalisations										
Financement par le tiers de l'op.										
Restes à réaliser										
Financement par le tiers de l'op.										
Crédits sans emploi										
Financement par le tiers de l'op.										

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A 902</b>

CHAPITRE 902 – Enseignement AP (1) =

	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré				23 Enseignement supérieur	24 Plan de relance (crise sanitaire)	27 Sécurité	28 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	224 Participations à des cités mixtes					

**DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)											
Réalisations											
Restes à réaliser											
Crédits sans emploi											

**DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)											
Réalisations											
Restes à réaliser											
Crédits sans emploi											

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Crédits votés (2)											
Financement par le tiers de l'op.											
Réalisations											
Financement par le tiers de l'op.											
Restes à réaliser											
Financement par le tiers de l'op.											
Crédits sans emploi											
Financement par le tiers de l'op.											

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 903</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs AP (1) =

	30 Services communs	31 Culture			32 Sports	33 Loisirs	34 Plan de relance (crise sanitaire)	37 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		311 Enseignement artistique	312 Activités culturelles et artistiques	313 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)					

**DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)									
Réalisations									
Restes à réaliser									
Crédits sans emploi									

**DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)									
Réalisations									
Restes à réaliser									
Crédits sans emploi									

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Crédits votés (2)									
Financement par le tiers de l'op.									
Réalisations									
Financement par le tiers de l'op.									
Restes à réaliser									
Financement par le tiers de l'op.									
Crédits sans emploi									
Financement par le tiers de l'op.									

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 904</b>

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale AP (1) =

	40 Services communs	41 Santé	42 Action sociale	43 Plan de relance (crise sanitaire)	47 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
--	------------------------	-------------	----------------------	--	----------------------------	-------------------

**DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

**DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Crédits votés (2)						
Financement par le tiers de l'op.						
Réalisations						
Financement par le tiers de l'op.						
Restes à réaliser						
Financement par le tiers de l'op.						
Crédits sans emploi						
Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A 905</b>

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires AP (1) =

	50 Services communs	51 Politique de la ville	52 Agglomérations et villes moyennes	53 Espace rural, autres espaces de développt	54 Habitat - (Logement)	55 Actions en faveur du littoral	56 Technologies informat° et communicat°	57 Sécurité	58 Autres actions	59 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	---------------------------	--------------------------------	---	---	-------------------------------	---	---	----------------	----------------------	--	----------------------

**DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

<b>Crédits votés (2)</b>											
<b>Réalisations</b>											
<b>Restes à réaliser</b>											
<b>Crédits sans emploi</b>											

**DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

<b>Crédits votés (2)</b>											
<b>Réalisations</b>											
<b>Restes à réaliser</b>											
<b>Crédits sans emploi</b>											

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

<b>Crédits votés (2)</b>											
Financement par le tiers de l'op.											
<b>Réalisations</b>											
Financement par le tiers de l'op.											
<b>Restes à réaliser</b>											
Financement par le tiers de l'op.											
<b>Crédits sans emploi</b>											
Financement par le tiers de l'op.											

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 906</b>

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens AP (1) =

	61 FSE	62 FEDER	63 Autres		64 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
			630 FEADER	631 FEAMP		

**DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

**DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Crédits votés (2)						
Financement par le tiers de l'op.						
Réalisations						
Financement par le tiers de l'op.						
Restes à réaliser						
Financement par le tiers de l'op.						
Crédits sans emploi						
Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A 907</b>

CHAPITRE 907 – Environnement AP (1) =

	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions en matière des déchets	73 Politique de l'air	74 Politique de l'eau	75 Politique de l'énergie	76 Patrimoine naturel	77 Environnem infrastructures transport	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	---------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------	-----------------------------	---------------------------------	-----------------------------	--	----------------------	---	-------------------

**DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)											
Réalisations											
Restes à réaliser											
Crédits sans emploi											

**DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)											
Réalisations											
Restes à réaliser											
Crédits sans emploi											

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Crédits votés (2)											
Financement par le tiers de l'op.											
Réalisations											
Financement par le tiers de l'op.											
Restes à réaliser											
Financement par le tiers de l'op.											
Crédits sans emploi											
Financement par le tiers de l'op.											

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 908</b>

CHAPITRE 908 – Transports AP (1) =

	80 Services communs	81 Transports en commun de voyageurs						
		810 Services communs	811 Transp ferroviaire régional de voyageurs	812 Gares et autres infrastructures ferrov.	813 Transports scolaires	814 Transports interurbains	815 Transports mixtes	818 Autres transports en commun

**DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

**DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Crédits votés (2)								
Financement par le tiers de l'op.								
Réalisations								
Financement par le tiers de l'op.								
Restes à réaliser								
Financement par le tiers de l'op.								
Crédits sans emploi								
Financement par le tiers de l'op.								

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 908</b>

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

	82 Routes et voiries						83 Plan de relance (crise sanitaire)	87 Sécurité
	821 Voirie nationale	822 Voirie régionale	823 Voirie départementale	824 Voirie communale	825 Sécurité routière	828 Autres liaisons		

**DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

**DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Crédits votés (2)								
Financement par le tiers de l'op.								
Réalisations								
Financement par le tiers de l'op.								
Restes à réaliser								
Financement par le tiers de l'op.								
Crédits sans emploi								
Financement par le tiers de l'op.								

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 908</b>

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

	88 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
	881 Transports aériens	882 Transports maritimes	883 Transports fluviaux	884 Transports ferroviaires de marchandises	885 Liaisons multimodales	886 Infrastructures portuaires et aéroport.	888 Autres	

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)								
Financement par le tiers de l'op.								
Réalisations								
Financement par le tiers de l'op.								
Restes à réaliser								
Financement par le tiers de l'op.								
Crédits sans emploi								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 909</b>

CHAPITRE 909 – Action économique AP (1) =

	90 Services communs	91 Interventions économiques transversales	92 Recherche et innovation	93 Agriculture, pêche, agro-alimentaire	94 Industrie, artisanat, commerce et autres	95 Tourisme et thermalisme	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>								
Crédits votés (2)								
Réalisations								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>								
Crédits votés (2)								
Réalisations								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Crédits votés (2)								
Financement par le tiers de l'op.								
Réalisations								
Financement par le tiers de l'op.								
Restes à réaliser								
Financement par le tiers de l'op.								
Crédits sans emploi								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A 921</b>

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	<b>DEPENSES</b>				
	[...]				
	<b>RECETTES</b>				
	[...]				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A 922</b>

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS +DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	<b>DEPENSES (2)</b>				
	[...]				
	<b>RECETTES</b>				
	[...]				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Reversement de dotations (trop perçu).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 923</b>

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12/N	
	<b>DEPENSES</b>				
	[...]				
	<b>RECETTES</b>				
	[...]				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A 925</b>

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI
	<b>DEPENSES (2)</b>			
	[...]			
	[...]			
	<b>RECETTES (2)</b>			
	[...]			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A 926</b>

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI
	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE (2)</b>			
	<i>Reprises sur autofinancement</i>			
	[...]			
	[...]			
	<b>Charges transférées</b>			
	[...]			
	<b>RECETTES DE L'EXERCICE (3)</b>			
	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
	[...]			
	<b>Autres</b>			
	[...]			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(3) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS (mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N (1)			
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>								
<b>93</b>	<b>Services ventilés</b>							
930	Services généraux							
931	Formation pro. et apprentissage							
932	Enseignement							
933	Culture, sports et loisirs							
934	Santé et action sociale							
935	Aménagement des territoires							
936	Gestion des fonds européens							
937	Environnement							
938	Transports							
939	Action économique							
<b>94</b>	<b>Services communs non ventilés</b>							
940	Impositions directes							
941	Autres impôts et taxes							
942	Dotations et participations							
943	Opérations financières							
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus							
945	Provisions et autres opérations mixtes							
946	<i>Transferts entre les sections (autres que virement)</i>							
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>							
<b>95</b>	<b>Chapitre de prévision sans réalisation</b>							
953	<i>Virement à la section d'investissement(1)</i>							
<b>Total des groupes fonctionnels</b>								
<b>Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1</b>								

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (titres émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N (1)	
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>						
<b>93</b>	<b>Services ventilés</b>					
930	Services généraux					
931	Formation pro. et apprentissage					
932	Enseignement					
933	Culture, sports et loisirs					
934	Santé et action sociale					
935	Aménagement des territoires					
936	Gestion des fonds européens					
937	Environnement					
938	Transports					
939	Action économique					
<b>94</b>	<b>Services communs non ventilés</b>					
940	Impositions directes					
941	Autres impôts et taxes					
942	Dotations et participations					
943	Opérations financières					
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus					
945	Provisions et autres opérations mixtes					
946	<i>Transferts entre les sections</i>					
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>					
<b>Total des groupes fonctionnels</b>						
<b>Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1</b>						

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 930</b>

CHAPITRE 930 – Services généraux AE (1) =

	02					03	04					05	TOTAL DU CHAPITRE	
	Administration générale						Sécurité	Actions interrégionales, européennes						
	020		021	022	023			028	041	042	043			044
Administration générale collectivité		Conseil Régional				Conseil Economique et Social Régional	Conseil culture, éducation et enviro					Autres organismes	Actions interrégionales	
0201	0202													
Personnel non ventilé	Autres moyens généraux													

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)													
Réalisations													
Rattachement													
Restes à réaliser													
Crédits sans emploi													

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)													
Réalisations													
Rattachement													
Restes à réaliser													
Crédits sans emploi													

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Crédits votés (2)													
Réalisations													
Rattachement													
Restes à réaliser													
Crédits sans emploi													

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 931</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage AE (1) =

	10 Services communs	11 Formation professionnelle						12 Apprentissage	13 Formation sanitaire et sociale	14 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		111 Insertion sociale et professionnelle	112 Formation professionnalisante personnes	113 Format° continue des pers. rech. emploi	114 Formation des actifs occupés	115 Rémunération des stagiaires	116 Autres				

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 932</b>

CHAPITRE 932 – Enseignement AE (1) =

	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré				23 Enseignement supérieur	24 Plan de relance (crise sanitaire)	27 Sécurité	28 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	224 Participations à des cités mixtes					

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Crédits votés (2)										
Réalisations										
Rattachement										
Restes à réaliser										
Crédits sans emploi										

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 933</b>

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs AE (1) =

	30 Services communs	31 Culture			32 Sports	33 Loisirs	34 Plan de relance (crise sanitaire)	37 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		311 Enseignement artistique	312 Activités culturelles et artistiques	313 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)					

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)									
Réalisations									
Rattachement									
Restes à réaliser									
Crédits sans emploi									

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)									
Réalisations									
Rattachement									
Restes à réaliser									
Crédits sans emploi									

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Crédits votés (2)									
Réalisations									
Rattachement									
Restes à réaliser									
Crédits sans emploi									

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 934</b>

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale AE (1) =

	40 Services communs	41 Santé	42 Action sociale	43 Plan de relance (crise sanitaire)	47 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
--	------------------------	-------------	----------------------	--	----------------------------	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 935</b>

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires AE (1) =

	50 Services communs	51 Politique de la ville	52 Agglomérations et villes moyennes	53 Espace rural, autres espaces de développt	54 Habitat - (Logement)	55 Actions en faveur du littoral	56 Technologies informat° et communicat°	57 Sécurité	58 Autres actions	59 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	---------------------------	--------------------------------	---	---	-------------------------------	---	---	----------------	----------------------	--	----------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)											
Réalisations											
Rattachement											
Restes à réaliser											
Crédits sans emploi											

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)											
Réalisations											
Rattachement											
Restes à réaliser											
Crédits sans emploi											

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Crédits votés (2)											
Réalisations											
Rattachement											
Restes à réaliser											
Crédits sans emploi											

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 936</b>

CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens AE (1) =

	61 FSE	62 FEDER	63		64 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
			Autres			
			630 FEADER	631 FEAMP		

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Crédits votés (2)						
Réalisations						
Rattachement						
Restes à réaliser						
Crédits sans emploi						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 937</b>

CHAPITRE 937 – Environnement AE (1) =

	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions en matière des déchets	73 Politique de l'air	74 Politique de l'eau	75 Politique de l'énergie	76 Patrimoine naturel	77 Environnement infrastructures transport	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	---------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------	-----------------------------	---------------------------------	-----------------------------	---	----------------------	---	----------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)											
Réalisations											
Rattachement											
Restes à réaliser											
Crédits sans emploi											

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)											
Réalisations											
Rattachement											
Restes à réaliser											
Crédits sans emploi											

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Crédits votés (2)											
Réalisations											
Rattachement											
Restes à réaliser											
Crédits sans emploi											

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 938</b>

CHAPITRE 938 – Transports AE (1) =

	80 Services communs	81 Transports en commun de voyageurs						
		810	811	812	813	814	815	818
		Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Transports scolaires	Transports interurbains	Transports mixtes	Autres transports en commun

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

	82 Routes et voiries						83 Plan de relance (crise sanitaire)	87 Sécurité
	821 Voirie nationale	822 Voirie régionale	823 Voirie départementale	824 Voirie communale	825 Sécurité routière	828 Autres liaisons		

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

	88 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
	881 Transports aériens	882 Transports maritimes	883 Transports fluviaux	884 Transports ferroviaires de marchandises	885 Liaisons multimodales	886 Infrastructures portuaires et aéroport.	888 Autres	

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 939</b>

CHAPITRE 939 – Action économique AE (1) =

	90 Services communs	91 Interventions économiques transversales	92 Recherche et innovation	93 Agriculture, pêche, agro-industrie	94 Industrie, artisanat, commerce et autres	95 Tourisme et thermalisme	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	------------------------	---	----------------------------------	---	---	----------------------------------	--	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Crédits votés (2)								
Réalisations								
Rattachement								
Restes à réaliser								
Crédits sans emploi								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 940</b>

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	<b>DEPENSES</b>					
	[...]					
	<b>RECETTES</b>					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 941</b>

CHAPITRE 941-- Autres impôts et taxes

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	<b>DEPENSES</b>					
	[...]					
	<b>RECETTES</b>					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 942</b>

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	<b>DEPENSES</b>					
	[...]					
	<b>RECETTES</b>					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 943</b>

**CHAPITRE 943 – Opérations financières**

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	<b>DEPENSES</b>					
	[...]					
	<b>RECETTES</b>					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

**Pour information : détail du calcul des ICNE**

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 944</b>

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnements des groupes d'élus

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	<b>DEPENSES</b>					
	[...]					
	<b>RECETTES</b>					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 945</b>

**CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)**

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	<b>DEPENSES</b>			
	[...]			
	<b>RECETTES</b>			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 946</b>

**CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections**  
**(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)**

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	<b>DEPENSES (3)</b>			
	<i>Dot. aux amortissements et provisions</i>			
	[...]			
	<b>Autres</b>			
	[...]			
	<b>RECETTES (4)</b>			
	<i>Reprises sur autofinancement</i>			
	[...]			
	<i>Transfert de charges</i>			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>B 947</b>

**CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement**

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	<i>DEPENSES (3)</i>			
	[...]			
	<i>RECETTES (3)</i>			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.









<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/904</b>

**CHAPITRE 904 – Santé et action sociale**

Article /compte par nature	Libellé	40 Services communs	41 Santé	42 Action sociale	43 Plan de relance (crise sanitaire)	47 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>							
[...]							
<b>RECETTES</b>							
[...]							





<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A/906</b>

**CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens**

Article /compte par nature	Libellé	61 FSE	62 FEDER	63		64 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres			
				630 FEADER	631 FEAMP		
<b>DEPENSES</b>							
[...]							
<b>RECETTES</b>							
[...]							





















<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/934</b>

**CHAPITRE 934 – Santé et action sociale**

Article /compte par nature	Libellé	40 Services communs	41 Santé	42 Action sociale	43 Plan de relance (crise sanitaire)	47 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>							
[...]							
<b>RECETTES</b>							
[...]							



<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A/936</b>

**CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens**

Article /compte par nature	Libellé	61 FSE	62 FEDER	63		64 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres			
				630 FEADER	631 FEAMP		
<b>DEPENSES</b>							
[...]							
<b>RECETTES</b>							
[...]							











<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/939</b>

**CHAPITRE 939 –Action économique**

Article /compte par nature (2)	Libellé	90 Services communs	91 Interventions économiques transversales	92 Recherche et innovation	93 Agriculture, pêche, agro-industrie	94 Industrie, artisanat, commerce et autres	95 Tourisme et thermalisme	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>									
[...]									
<b>RECETTES</b>									
[...]									

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes voétées dans l'exercice.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
[...]						
5192 Avances de trésorerie						
[...]						
51931 Lignes de trésorerie						
[...]						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
[...]						
5194 Billets de trésorerie						
[...]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[...]						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M.4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
[...]														-
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
[...]														-
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>														
1681 Autres emprunts (total)														
[...]														-
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
[...]														-
1687 Autres dettes (total)														
[...]														-
<b>Total général</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
[...]			-									
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
[...]			-									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>												
1681 Autres emprunts (total)												
[...]			-									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
[...]			-									
1687 Autres dettes (total)												
[...]			-									
<b>Total général</b>												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.





Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
[...]														
<b>TOTAL (E)</b>														
<b>Autres types de structures (F)</b>														
[...] [...]														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunne)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
[...]													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
[...]													
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
[...]													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
[...]								-	-
<b>Taux variable simple (total)</b>									
[...]								-	-
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
[...]								-	-
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>																
<b>Refinancement de dette (3)</b>																
[...]																
<b>Total des recettes au c/ 166</b>																
<b>Refinancement de dette (4)</b>																
[...]																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
[...]																			
<b>Total</b>																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 3321-1 du CGCT) : €	
	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>
	[...]	



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES</b>	<b>B3</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>					
Provisions pour litiges					
[...]					
Provisions pour pertes de change					
[...]					
Provisions pour garanties d'emprunts					
[...]					
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions					
[...]					
Autres provisions pour risques					
[...]					
<b>Dépréciations (2)</b>					
- des immobilisations					
[...]					
- des stocks					
[...]					
- des comptes de tiers					
[...]					
- des comptes financiers					
[...]					
<b>TOTAL PROVISIONS</b>					

(1) Abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès , provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	[...]						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	[...]						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>B5</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	[...]Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
<b>DEPENSES (a)</b>					
[...] (2)					
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>					
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>					
Annulations sur dépenses (c) (3)					
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>					
<b>RECETTES (b)</b>					
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)					
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>					
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>					
Annulations sur recettes (d) (3)					
<b>Recettes nettes (b - d)</b>					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
- assortis d'intérêts (total)					
[...]					
- non assortis d'intérêts (total)					
[...]					

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>B7.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			<b>I</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i> [...]		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves [...]		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>B7.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>			<b>III</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds		
138	Autres subvent° invest. non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
	[...]		
27...	Autres immobilisations financières		
	[...]		
<b>Ressources propres internes de l'année (b)</b>			
169	<i>Primes de remboursement obligations</i>		
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
	[...]		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	[...]		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
	[...]		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
	[...]		
954	Produits des cessions d'immobilisations		
951	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>					

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV
<b>Solde</b>	V = IV – II (2)

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B8</b>

(1)

INVESTISSEMENT			
MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
10	Dotations, fonds divers et réserves	10	Dotations, fonds divers et réserves
13	Subventions d'investissement	13	Subventions d'investissement
16	Emprunts et dettes assimilées	16	Emprunts et dettes assimilées
20	Immobilisations incorporelles (hors programme)	20	Immobilisations incorporelles
204	Subventions d'équipement versées (hors programme)	204	Subventions d'équipement versées
21	Immobilisations corporelles (hors programme)	21	Immobilisations corporelles
22	Immobilisations reçues en affectation (hors programme)	22	Immobilisations reçues en affectation
23	Immobilisations en cours (hors programme)	23	Immobilisations en cours
26	Participations et créances rattachées	26	Participations et créances rattachées
27	Autres immobilisations financières	27	Autres immobilisations financières
	Total des programmes d'équipement		
45	Travaux pour le compte de tiers	45	Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte
<b>Total dépenses réelles et mixtes</b>		<b>Total recettes réelles et mixtes</b>	
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	041	<i>Opérations patrimoniales</i>
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>Total recettes d'ordre</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B8</b>

(1)

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>MANDATS EMIS</b>		<b>TITRES EMIS</b>	
011	Charges à caractère général	70	Produits services, domaine, ventes div
012	Charges de personnel et frais assimilés	73	Impôts et taxes (sauf 731)
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	731	Impôts locaux
		74	Dotations, subventions et participations
014	Atténuations de produits	75	Autres produits de gestion courante
		013	Atténuations de charges
66	Charges financières	76	Produits financiers
67	Charges exceptionnelles	77	Produits exceptionnels
68	Dotations amort., dépréc. et provisions	78	Reprises amort., dépréc. et provisions
<b>Total dépenses réelles et mixtes</b>		<b>Total recettes réelles et mixtes</b>	
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>Total recettes d'ordre</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>B8</b>

(1)

<b>FONCTIONNEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	
	[...]	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	
	[...]	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	
	[...]	
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	
	[...]	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	
	[...]	
<b>68</b>	<b>Dotations amort., dépréc. et provisions</b>	
	[...]	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	
	[...]	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	
	[...]	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL DEPENSES</b>		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>B8</b>

(1)

FONCTIONNEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	<b>Produits services, domaine, ventes div</b>	
	[...]	
73	<b>Impôts et taxes</b>	
	[...]	
731	<b>Impôts locaux</b>	
	[...]	
74	<b>Dotations, subventions et participations</b>	
	[...]	
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	
	[...]	
76	<b>Produits financiers</b>	
	[...]	
77	<b>Produits exceptionnels</b>	
	[...]	
78	<b>Reprises amort., dépréc. et provisions</b>	
	[...]	
013	<b>Atténuations de charges</b>	
	[...]	
<b>Total des recettes réelles</b>		

042	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	
	[...]	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		

<b>TOTAL RECETTES</b>		
-----------------------	--	--

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>B8</b>

(1)

<b>INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	
	[...]	
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	
	[...]	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	
	[...]	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles(hors programme)</b>	
	[...]	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors programme)</b>	
	[...]	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles(hors programme)</b>	
	[...]	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation(hors programme)</b>	
	[...]	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours(hors programme)</b>	
	[...]	
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	
	[...]	
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	
	[...]	
	<b>Programmes d'équipement (1 ligne par programme)</b>	
	Programme d'équipement n° [...]	
<b>45</b>	<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>	
	[...]	
<b>Total des dépenses réelles</b>		

<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	
	[...]	
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	
	[...]	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		

<b>INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>B8</b>

(1)

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)</b>	
	[...]	
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	
	[...]	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	
	[...]	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	
	[...]	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	
	[...]	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	
	[...]	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	
	[...]	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	
	[...]	
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	
	[...]	
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	
	[...]	
<b>45</b>	<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>	
	[...]	
<b>Total des recettes réelles</b>		

<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	
	[...]	
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	
	[...]	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		

<b>INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>		

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>B9.1</b>

**ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
<b>TOTAL GENERAL</b>					
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>					
[...]					
<b>Acquisitions à titre gratuit</b>					
[...]					
<b>Mise à disposition</b>					
[...]					
<b>Affectation</b>					
[...]					
<b>Mises en concession ou affermage</b>					
[...]					
<b>Divers</b>					
[...]					

(1) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>B9.2</b>

**ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT)**

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
<b>TOTAL GENERAL</b>									
<b>Cessions à titre onéreux</b>									
[...]									
<b>Cessions à titre gratuit</b>									
[...]									
<b>Mise à disposition</b>									
[...]									
<b>Affectation</b>									
[...]									
<b>Mises en concession ou affermage</b>									
[...]									
<b>Mise à la réforme</b>									
[...]									
<b>Divers</b>									
[...]									

(1) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(2) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(3) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>B9.3</b>

<b>Pour mémoire</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM)</b>
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	

<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – ENTREES</b>	<b>B10.1</b>

**ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)**

Modalités et date d’acquisition	Désignation du bien	N°d’inventaire	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d’amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>					
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>					
[...]					
<b>Acquisitions à titre gratuit</b>					
[...]					
<b>Mise à disposition</b>					
[...]					
<b>Affectation</b>					
[...]					
<b>Mises en concession ou affermage</b>					
[...]					
<b>Divers</b>					
[...]					

(1) En application du c) de l’article L. 300-5 du code de l’urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l’exercice par le concessionnaire d’aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d’amortissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – SORTIES</b>	<b>B10.2</b>

**ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) (1)**

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>									
<b>Cessions à titre onéreux</b>									
[...]									
<b>Cessions à titre gratuit</b>									
[...]									
<b>Mise à disposition</b>									
[...]									
<b>Affectation</b>									
[...]									
<b>Mises en concession ou affermage</b>									
[...]									
<b>Mise à la réforme</b>									
[...]									
<b>Divers</b>									
[...]									

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>B11</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	<b>Charges à caractère général</b>		
	[...]		
012	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>		
	[...]		
72	<b>Travaux en régie</b>		
	[...]		
<b>TOTAL GENERAL</b>			I

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	
	[...]	
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	
	[...]	
23	<b>Immobilisations en cours</b>	
	[...]	
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>B11</b>

**RATIO**

	<b>Montant</b>
<b>Recettes 72 (I)</b>	
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>%</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>B12.1</b>

**B12.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	
	[...]	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	
	[...]	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	
	[...]	
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	
	[...]	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	
	[...]	
<b>68</b>	<b>Dotations amort., dépréc. et provisions</b>	
	[...]	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	
	[...]	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	
	[...]	
<b>043</b>	<b>Opérations ordre intérieur de la section</b>	
	[...]	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE</b> <b>DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>B12.2</b>

**B12.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	
	[...]	
13	Subventions d'investissement	
	[...]	
16	Emprunts et dettes assimilées	
	[...]	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	
	[...]	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	
	[...]	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	
	[...]	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	
	[...]	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	
	[...]	
26	Participations et créances rattachées	
	[...]	
27	Autres immobilisations financières	
	[...]	
<b>Opérations d'équipement (1 ligne par opération)</b>		
	Opération d'équipement n° [...]	
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>		
	[...]	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	
	[...]	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	[...]	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[...]																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[...]																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
[...]																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.



(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 4253-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>C2</b>

**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**  
(Article L. 4312-4 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>		
<b>Personnes de droit privé</b>		
<b>Associations</b>		
[...]		
<b>Entreprises</b>		
[...]		
<b>Personnes physiques</b>		
[...]		
<b>Autres</b>		
[...]		
<b>Personnes de droit public</b>		
<b>Etat</b>		
[...]		
<b>Régions</b>		
[...]		
<b>Départements</b>		
[...]		
<b>Communes</b>		
[...]		
<b>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</b>		
[...]		
<b>Autres</b>		
[...]		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>C3</b>

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)	
<b>Crédits-bails mobiliers</b>											
[...]											
<b>Crédits-bails immobiliers</b>											
[...]											
<b>Total</b>											

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>C4</b>

**ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
[...]									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>C5</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							
	<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>						
	[...]						
	<b>8018 Autres engagements donnés</b>						
	<b>Au profit d'organismes publics</b>						
	[...]						
	<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>						
	[...]						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>C6</b>

**ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							
	<b>8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>						
	[...]						
	<b>8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)</b>						
	[...]						
	<b>8028 Autres engagements reçus</b>						
	<b>A l'exception de ceux reçus des entreprises</b>						
	[...]						
	<b>Engagements reçus des entreprises</b>						
	[...]						

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME</b>	<b>C7</b>

**SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
[...]										
<b>TOTAL</b>										

\* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
<b>Ratio de couverture des AP affectées (6)/(5)</b>				



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT</b>	<b>C8</b>

**SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectés restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé									
[...]										
<b>TOTAL</b>										

\* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
<b>Ratio de couverture des AE affectées (6)/(5)</b>				

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>C9</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
[...]				
<b>Total</b>				

[...]Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2):		
		Reste à employer au 01/01/N
<b>Recettes</b>		
Article	Libellé article	Montant
	[...]	
<b>Total</b>		
<b>Dépenses</b>		
Article	Libellé article	Montant
	[...]	
<b>Total</b>		
<b>Reste à employer au 31/12/N (3)</b>		

(1) Par exemple, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée...

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = Reste à employer au 01/01/N + Total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>D1.1</b>

**D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
[...]							
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
[...]							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
[...]							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
[...]							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
[...]							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
[...]							
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 * 6 / 12$ ).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>D1.1</b>

**D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>	<b>D1.2</b>

**ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)**

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA REGION OU L'ETABLISSEMENT</b>
[...]	

(1) Article L. 4135-10 du CGCT.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7</b>	<b>D1.3</b>

**Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes**

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
	<b>Montant</b>											

**Etat des ressources de l'apprentissage**

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 <sup>ère</sup> section FNDMA			
2 <sup>ème</sup> section FNDMA			
Dotations décentralisation (1)			
Dotation indemnité comp. forfaitaire			
Contribution additionnelle (2)			
FSE			
FEDER			
FEOGA			
Reversement excédent de ressources CFA (3)			
Autres ressources			
<b>Total ressources externes</b>			
Effort propre de la région			
<b>Total ressources</b>			

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (article L. 4313-2 du CGCT)</b>	<b>D2.1</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b>				
[...] -				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
[...] -				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
[...] -				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
[...] -				
<b>Autres</b>				
[...] -				

(1) Hôtel de région et autres lieux publics désignés par la région.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



<b>IV- ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA REGION AUX COMMUNES</b>	<b>D2.2</b>

**SUBVENTIONS VERSEES PAR LA REGION AUX COMMUNES**

(Article L. 4312-11 du CGCT)

[...] <b>Nom de la commune (1) :</b>				
[...] <b>Numéro de SIREN (2) :</b>				
[...] <b>Population de la commune :</b>				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en €/hab
[...]				
<b>Total</b>				

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la région.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>D3.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA REGION**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
[...]			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
[...]			

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES</b>	<b>D3.2</b>

**LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
[...]					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D3.3.1</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
[...]						

(1) Exemples de catégories :régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social...

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>D3.3.2</b>

### 1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

### 2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

[...]BUDGET / N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

### 3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>D3.3.2</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de la M71)**  
(1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative ;

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>				
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>				

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D3.4</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
[...]				



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET</b>	<b>D3.5.1</b>

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		
			Matériel		
<b>Sous-total Fonctionnement</b>			<b>Sous-total Fonctionnement</b>		
			(B)		

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>			
Matériel					
Autres					
<b>Sous-total Investissement</b>			<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		
			(C)		

<b>TOTAL DEPENSES</b>	(A)	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>	
-----------------------	-----	-------------------------------	--

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION</b>	<b>D3.5.2</b>

**Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

(Montants exprimés en K€)

<b>Produits d'exploitation courante</b>	
Produits du trafic	
Produits annexes au trafic	
Compensations des réductions tarifaires	
Travaux pour Tiers	
Produits hors trafic	
<b>Total chiffre d'affaires</b>	
Versements des Collectivités	
Production immobilisée et stockée	
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	

<b>Charges d'exploitation courante</b>	
Personnel – Masse salariale	
Consommations intermédiaires	
Péage RFF	
Impôts, taxes et versements assimilés	
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	

<b>Facturations majeures</b>	
Achats stockés	
Impôts et taxes hors FAP	
Maintenance matériel roulant	
Traction trains, conduite et logistique	
Echange de locomotives entre Activités	
Energie de traction électrique	
Energie de traction diesel	
Entretien/maintenance des installations fixes	
Prestations télécoms	
Echange de matériel roulant entre Activités	

Prestations trains	
Contribution de service Activité Gare	
Transport en service	
<b>Total facturations majeures</b>	
<u>Prestations de main d'œuvre inter-domaines</u>	
- Dont Etablissements autres que EEX	
- Dont Etablissements EEX	
Autres facturations	
<b>Total facturations internes</b>	
<b>Total charges (2)</b>	
Contributions aux ECE	
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	
Dotations aux amortissements	
Reprise de subvention et écart de réévaluation	
Variation des provisions/transfert de charges	
Autres produits et charges de gestion courante	
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	
Résultat financier	
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>	
Résultat exceptionnel	
<b>RESULTAT NET (6)</b>	

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat exceptionnel.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE</b>	<b>D3.5.3</b>

**VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule(1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
[...]	[...]							
<b>Sous total série générique (3)</b>								
<b>Total séries génériques</b>								

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la région est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS</b>	<b>D4.1</b>

**PROGRAMMATION (1)**

**Gestion AP/AE**

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE (2)
Rappel total programme opérationnel (a)					
AP et AE affectées au 31/12/N-1 (b)					
Flux d'AP et d'AE affectées dans l'année N (c) (3)					
Total AP et AE affectées (d) = (b) + (c)					
Taux d'affectation = (d) / (a)					
Reste à affecter = (a) - (d)					

**Gestion des crédits de paiements**

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE
<b>Dépenses (4)</b>					
Rappel total programme opérationnel (a)					
Mandatés au 31/12/N-1 (b)					
Mandatés de l'année N (c)					
Régularisations de l'année N (d)					
Total CP mandatés (e) = (b) + (c) + (d)					
Taux d'emploi = (e) / (a)					
Reste à mandater = (a) - (e)					
<b>Recettes</b>					
Rappel total recettes à titrer sur la programmation (f)					
Recettes titrées au 31/12/N-1 (g)					
Recettes titrées l'année N (h)					
Total recettes (i) = (g)+(h)					
Taux de recouvrement = (i) / (f)					
Reste à titrer = (f) - (i)					
Avances encaissées non titrées (j) (5)					
<b>Reste à employer = (j) + (i) - (e)</b>					

(1) Inscrire la programmation concernée. Ouvrir un état par programmation à partir de la programmation 2014-2020.

(2) Cette colonne n'est à compléter que pour les collectivités qui gèrent une partie de l'assistance technique en AP/AE, sachant que la part frais de personnel est exclue de la gestion AP/AE.

(3) Ce flux comprend les affectations et les désaffectations de l'année. En effet, les désaffectations génèrent une enveloppe disponible à réaffecter et impactent la ligne « Reste à affecter » qui est réabondée à hauteur des désaffectations.

(4) Par dépense, il est entendu la dépense en faveur de tiers ou supportée par la collectivité en maîtrise d'ouvrage directe financée uniquement par les fonds européens, hors contrepartie de la collectivité.

(5) Cette ligne n'est à compléter que si la collectivité ne titre pas les avances.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)</b>	<b>D4.2</b>

**4532 – FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (1)**

**Recettes**

Service d'hébergement contributeur (2)	Montant
[...]	
<b>TOTAL</b>	

**Dépenses**

Service d'hébergement bénéficiaire (2)	Objet	Montant
[...]		
<b>TOTAL</b>		

(1) Etat à reproduire autant que nécessaire – Ouvrir un compte d'emploi par fonds créé.

(2) Créer une ligne par service d'hébergement. Exemple : « Service d'hébergement de l'établissement de ... ».

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>E1</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (part régionale définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP					
	Gazole					
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP					
	Gazole					
Taxe sur les permis de conduire						
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules						
Droit de francisation et de navigation corse (1)						
Droit de passeport en Corse (1)						
Droit de consommation sur les tabacs en Corse (1)						
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (2)						
Taxe sur le transport public aérien et maritime (2)						
Taxe relative à l'octroi de mer (2)						
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (2)						
[...] (3)						
<b>TOTAL</b>						

(1) Taxe perçue par la collectivité territoriale de Corse.

(2) Taxes perçues par les régions d'outre-mer.

(3) Détailler les taxes pour lesquelles la région a un pouvoir de modulation ou de fixation du taux.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>E2</b>

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : Conseil régional, Conseil syndical, ...).